

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2023

Le 16 novembre 2023 à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

Etaients présents : JL DOREAU, CH MARTIN, CH RIGOULOT, D MARCANTONI, P MARLOT, G PIERRE, G JONNIER, T MORETEAUX,

Pouvoir : S POULET donne pouvoir à C RIGOULOT,

Absent : MN ROSEROT,

Secrétaire de séance : CH MARTIN,

1/ COMMUNICATION

Conformément à l'article L52-11-39 du CGCT, le Maire communique aux conseillers le rapport d'activité et du développement durable ainsi que les comptes administratifs du Grand Chalon 2022.

2/ REVISION DU PLUI

Une possibilité de révision annuelle, sur des points de détails, du PLUI récemment adopté étant offerte aux Communes membres, le Conseil Municipal propose un ajustement des zones dites Espaces Réservés : retrait du n° D434, désormais propriété communale.

3/ LOI APER

Le Maire expose les grandes lignes de la Loi d'Accélération de Production d'Energie Renouvelable et les deux réunions tenues à Chalon auxquelles il a participé avec Mme Martin puis Mr Marcantoni. Les différentes cartographies disponibles ont été soumises au Conseil. Mr Marcantoni prend la parole pour préciser certains aspects techniques. A l'issue il est décidé une première délibération avant la date butoir du 31.12.2023. Une présentation des documents au public aura ensuite lieu avant une deuxième et dernière délibération. Délibération prise à l'**unanimité**.

4/ AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le Maire informe le Conseil de ce qu'en infraction avec les art. D161.4 et 5 du Code Rural, un chemin rural, clairement cadastré, a été coupé en deux endroits. Les différents courriers adressés dans cette affaire étant restés sans réponse, le Maire sollicite l'autorisation d'ester en justice pour une éventuelle plainte. Le Conseil l'autorise à l'**unanimité**.

5/ LAVOIR 2024

Mr Guillaume PIERRE détaille au Conseil le devis de l'entreprise Fouilloux pour la restauration du lavoir du Bourg pour 21.408 € TTC. Le Maire expose alors les possibilités de subventions envisageables à ce jour soit environ 50 % du HT de 17.840 € (TVA 20% récupérable dans 2 ans). En ce qui concerne le budget 2024, l'inscription est possible en réduisant quelques postes et en espérant ne pas avoir d'imprévu. Par contre, un emprunt étant tombé en 2023 libérant une somme de 5.900€ par an, une simulation d'un emprunt à taux fixe de 4.29% sur 4 ans pour 5.357€/an a été obtenu d'une banque. Après en avoir délibéré, le Conseil décide : 1/ d'accepter le devis de 21.408 € TTC à l'unanimité, 2/ de solliciter l'aide du Grand Chalon et du Département, **unanimité**. Le recours à l'emprunt sera quant à lui examiné lors du débat d'orientation budgétaire 2024.

6/ DOSSIERS ET CHANTIERS EN COURS

- Abribus la Couhée : la DRI a donné son accord, une fiche travaux a été communiquée par le Grand Chalon aux entreprises, la réalisation est prévue pour janvier/février 2024. Deux massifs seront implantés à l'abribus et en haut du stationnement pour permettre l'implantation de deux éclairages solaires, toujours aux frais de la Communauté d'Agglomération.
- ENSP : le dossier est entre les mains du notaire pour une signature possible en janvier 2024. Une visite des lieux s'est tenue le mardi 14 avec différents services du Département avec l'accord de l'actuel propriétaire.

- Prise de compétence « mobilier urbain » par le Grand Chalon. Les abribus de Nantoux, du Bourg et de Corchanu seront désormais entretenus par le Grand Chalon. Celui de Valotte restera du ressort de la Région et celui des Obues des Communes.
- Pluvial Corchanu : un rendez -vous aura lieu en mairie le mercredi 22.11 à 10h avec un représentant de Suez et du Grand Chalon.
- Chantier Sydesl Bercully : il se fera en janvier/février 2024.
- A.V.P Valotte : le dossier est entre les mains de l'assureur AXA couvrant la société de transport responsable.
- Classement du vignoble des Maranges au titre du paysage (L341 code environnement) une réunion est prévue entre les différentes parties concernée en Mairie de Chassey le Camp le lundi 4 décembre à 10h. les éléments du dossier ont été communiqués au Conseil. Une enquête publique sera effectuée après instruction complète.

7/ PERMIS DE CONSTRUIRE

Un dossier de création de logements dans des combles au Bourg est présenté au Conseil. Il est transmis à l'ABF et au Grand Chalon pour instruction.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire détaille le recensement des besoins de la Commune par le Sydesl.
- Le Conseil ne donne pas suite aux demandes de subvention de France Adot, du CFA de Semur en Auxois et de l'Association Valentin d'Hauüy.
- Boîte aux lettres Valotte : Le Maire communique la demande du riverain de la dépose pour refaire le crépi du mur. Il rencontrera par ailleurs l'intéressé avec la 1^{ère} adjointe pour le nettoyage du domaine public aux abords du chantier.
- Le Maire informe le Conseil du repas des anciens le 27.11 prévu au restaurant l'Escale à Remigny.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

- Mr Guy Jonnier évoque l'écoulement pluvial autour d'un regard à Bercully, le problème sera examiné par l'adjointe chargée de la voirie.
- Mr Guillaume Pierre revient sur la signalétique des hameaux de Corchanu des Obues à partir de la D109. Ce sujet va être traité en fonction des diverses compétences routières.
- Mr Patrick Marlot évoque l'absence d'entretien de la voie verte dans sa zone ouverte à la circulation de tous au bord du canal à Corchanu. Un courrier sera adressé à VNF.
- Mr Dominique Marcantoni signale l'éboulement d'un mur sur le chemin menant de la Mairie au Plain Mont : l'employé municipal y a déjà remédié.

Séance levée à 22h30

Le Maire de Chassey le Camp

Jean Louis DOREAU